

Edito

Le mot du président

Notre commune se trouve à un moment historique de son existence : le développement du quartier des Cherpines et le nouveau plan directeur cantonal. C'est pourquoi notre groupe politique s'emploie à travailler activement sur les projets d'aménagement de notre commune. Nous défendons ardemment des valeurs de développement réfléchi tant au niveau de la qualité de vie, de la mobilité que de l'écologie.

Pour des dossiers de cette envergure, il faut beaucoup de ténacité et de persévérance, preuve a été donnée par la mise sous tunnel de l'autoroute de contournement.

Nous nous opposons à un accroissement du trafic routier et par conséquent du transit comme c'est le cas actuellement sur les chemins de Murlaz, Narli ou de Vuillonex. Nous considérons comme inutile l'agrandissement du pont de la Praleta pour permettre un trafic de véhicules lourds. Notre volonté est de maintenir d'importantes zones de verdu-

-res et des axes naturels, comme l'évoquait déjà Monsieur Braillard en 1936, lieux à protéger, tout comme l'Aire en phase de renaturation. Nous sommes pour la conservation et la mise en valeur du patrimoine naturel. D'autre part, nous doutons fort que la Croisée de Confignon puisse devenir un lieu d'identité central comme cela est mentionné dans le PSD 14 (Route de Chancy - Sur-le-Beau, plan directeur cantonal Genève 2030).

Le vote populaire a décidé le développement des Cherpines-Charrotons mais celui-ci ne peut se faire sans concertation avec l'Etat, la viabilité économique et financière de notre commune en dépend. Nous nous emploierons à obtenir un haut niveau de qualité de vie dans ce nouveau quartier et à le préserver sur l'ensemble de la commune. Cependant, nous estimons que Confignon a déjà assez donné et nous nous opposerons à tout autre développement sur les terres agricoles.

Yvan Guillaume

Président du groupe PDC de Confignon

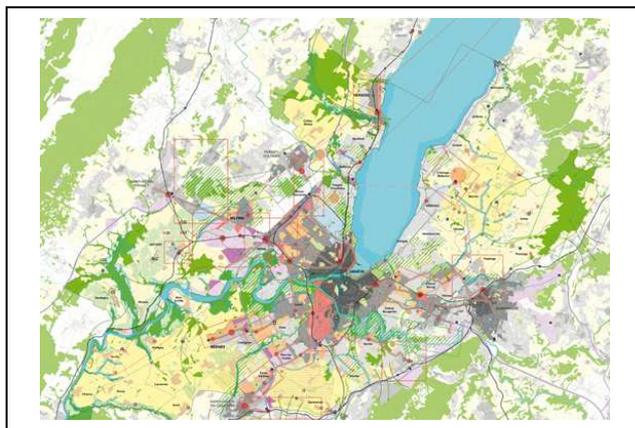
*Le Groupe PDC de Confignon vous souhaite
un Joyeux Noël et une très bonne et heureuse
année 2012*

PDCant 2030

(Plan Directeur Cantonal 2030)

Aperçu du rapport de consultation.

Arrivant à terme le projet de plan directeur a été soumis à l'enquête publique entre le 9 mai et le 8 juillet 2011. Afin de garantir une large consultation les associations, autorités communales et la population ont été conviées à émettre leurs avis. Suite à ces diverses consultations, une version tenant compte des résultats sera adoptée en 2012 par le Grand Conseil.



Source Etat de Genève, schéma directeur cantonal

Remarques générales reçues

L'importance du travail accompli et l'effort de réflexions déployées sont salués par les diverses parties. Pour mémoire, le PDCant est basé sur la charte d'agglomération signée en 2007 par laquelle Genève s'est engagée à accueillir 100'000 habitants jusqu'en 2030.

La plupart des contributeurs considèrent que le PDCant va dans la bonne direction, que les orientations stratégiques sont bien ciblées et qu'il est équilibré. La plupart des commentaires approuvent la volonté émise d'accueillir plus d'habitants et de créer des emplois sur le territoire cantonal. Ils soulignent la volonté de limiter l'exode des Genevois en France voisine.

Certains parmi des particuliers et des associations pensent que la croissance devrait être contenue avec un accroissement de la population contrôlé. Ils considèrent aussi qu'il est impératif que les

communes et les associations concernées soient associées dès le début des projets comme partenaires à part entière.

Projets Stratégiques de Développement (PSD)

Le projet PSD14 touche particulièrement la commune. Il concerne la densification Rte de Chancy - Sur-le-Beau, affectant la zone villa et la zone agricole. Plusieurs associations et particuliers s'opposent au déclassement de la zone agricole qu'ils jugent inacceptable. D'autres expriment leurs désaccord alors que nombre de villas sont récentes et touchent plus particulièrement la classe moyenne. Certains trouvent normal de développer l'habitat le long de l'axe du nouveau tram.

Urbanisme

Afin de disposer de surfaces constructibles en suffisance pour répondre aux besoins définis, le projet du PDCant propose l'utilisation optimale de toutes les zones à bâtir et des extensions urbaines sur la zone agricole sans pour autant gaspiller les potentiels constructibles. Il ressort aussi que la proposition de densifier les zones "villas" suscite un nombre important de réactions : elle est vue comme une atteinte au droit de propriété, qui de surcroit provoquerait l'exode de contribuables aisés.

Il y a beaucoup de commentaires de la part de particuliers, d'associations et de collectivités publiques à lire sur le site

["www.ge.ch/urbanisme"](http://www.ge.ch/urbanisme)

Maurice Battiaz

Prise de position du PDC

Le plan directeur 2030 est l'outil de planification mis en place par le canton de Genève pour répondre à une question simple : « Quel Genève souhaitons-nous pour demain ? ». A ce titre toutes les communes ont été invitées à se prononcer tant sur le concept que sur son schéma

d'implémentation avant que celui-ci soit débattu par le Grand Conseil.

Le plan directeur cantonal a été élaboré par le DCTI. C'est un travail d'une grande ampleur tant par la diversité des éléments à considérer que par ses enjeux. La géographie genevoise le fait déborder des strictes frontières cantonales. De fait, il est construit pour intégrer la réalité du schéma urbain de l'agglomération franco-valdo-genevoise.

D'un point de vue général, le groupe PDC relève que la volonté politique de mettre en place une telle croissance sur une seule génération, au regard de la volonté d'assurer un développement durable, dans un contexte économique qui semble se détériorer, montre le peu de réalisme des ambitions affichées.

Du point de vue pratique, pour la commune de Confignon le plan directeur prévoit 1'000 habitants supplémentaires au nord de Cressy (PSD 13), et 3'000 habitants de plus dans la zone autour du tram (PSD 14). Si l'on ajoute les 5'000 nouveaux habitants prévus sur les Cherpines, on arrive à un total de 9'000 habitants supplémentaires et la transformation de 52 Hectares (523687 m²) de terre agricole en zone à bâtir.



Source Etat de Genève, PSD 13 et 14

Le PDC reconnaît le besoin de logement qui sévit actuellement à Genève et qui pousse certaines familles à s'installer en dehors du canton. Néanmoins la crise du logement est également le reflet de l'étonnant dynamisme économique de Genève et de sa généreuse politique d'accueil des entreprises. Si l'on inclut le développement des Cherpines, le plan directeur propose de multiplier par 3 la population de

Confignon, passant ainsi de 4'300 à 13'200 habitants à l'échéance de 2030. Si l'on ajoute le développement au nord de la route de Chancy, sur la commune de Bernex (Bernex nord), qui prévoit 10'000 habitants, ce sont 19'000 hab. qui s'installeront dans la région. On comprend dès lors avec ces chiffres que la région Bernex-Confignon accueillera près du quart de l'extension prévue par le plan directeur sur le canton, quand d'autres régions, situées à l'est et en particulier près du lac, ne verront leur population augmenter que de 10%...

Au regard des chiffres de croissance affichés par le plan directeur, le groupe PDC considère que le développement proposé dans notre région est disproportionné. Il est contraire à un développement durable et ne fera que dégrader la qualité de vie des habitants. Il est, de plus, fortement inéquitable car il choisit de privilégier certaines communes de l'est du canton sans aucune raison urbanistique majeure. De plus, si l'on inclut Perly-Certoux, l'on constate que l'ensemble de notre région contribue à plus de 23% des efforts en terme d'emprise sur les zones agricoles, modifiant radicalement le caractère campagnard de notre région pour un profil urbain avec l'ensemble des transformations inévitables qui s'ensuivront.

La région des bords de l'Aire en pleine revitalisation et la zone dite « Sur-le-Beau » comptent parmi les rares paysages campagnards mixtes de Genève. Le plan directeur prévoit un important développement urbanistique dans cette zone. Le mélange compact de friches, bocages, forêts, marais et cours d'eau fait de cette région un riche sanctuaire pour la faune et la flore, apprécié par de nombreux promeneurs, cavaliers et cyclistes. Pour préserver cette diversité et la léguer aux générations futures, le groupe PDC s'oppose farouchement au changement d'affectation de cette zone.

En plus d'être dommageable pour la qualité de vie des habitants de Confignon, l'application du plan directeur est disproportionnée pour les finances de notre commune. Pour exemple, les coûts d'infrastructure des Cherpines à charge de la commune sont estimés à 130 millions

de francs, alors que le budget annuel de fonctionnement de notre commune est aujourd'hui de 13 Millions. On comprend la démesure pour notre petite commune des développements prévus par le plan directeur. La mise en place des infrastructures pour Cressy, en particulier l'école font déjà de Confignon une des communes les plus endettées du canton.

Le groupe PDC de Confignon considère qu'avec le développement de la zone des Cherpines, Confignon fait déjà beaucoup plus que la plupart des communes pour accueillir de nouveaux habitants sur le canton de Genève. Il juge important d'assurer en priorité, pour ses habitants actuels et futurs, un développement réussi de ce nouveau quartier. Les développements supplémentaires prévus par le plan directeur pourraient mettre en péril l'urbanisation « verte » et socialement responsable voulue au Cherpines.

Au regard de toutes les raisons indiquées dans cet article, les élus PDC ont unanimement voté un préavis défavorable sur le projet du plan directeur « Genève 2030 »

Didier Queloz - Conseiller Municipal

Au CM de Confignon

L'affaire de la place du village

La place du village fait encore (et toujours) parler d'elle.

Après moult discussions, depuis septembre 2002, un projet final est présenté au conseil municipal du 1^{er} février 2011. Si le concept de la nouvelle place était accepté, le conseil municipal demandait une diminution du coût, de 4.6 millions à 3.0 millions. Finalement, lors de sa séance du 22 mars 2011, le conseil municipal a accepté le projet par 17 oui et 1 abstention. Aucun recours n'ayant été déposé, la décision du conseil municipal entre en vigueur début mai 2011, affaire classée !!

Que non ! Le 5 septembre 2011, une pétition de 185 signatures, adressée au

président du conseil municipal, est déposée à la mairie. Cette pétition s'élève contre le projet de réaménagement de la place du village au nom de l'abattage des arbres du carré Berthet, du coût du projet, de la création d'un parking sur ce même carré et de la nouvelle affectation de la 'chambre d'arbres'.

Conformément à la loi, elle est traitée au conseil municipal suivant, celui du 20 septembre 2011. Lors des débats (en l'absence de tout public !?), le conseil penchait entre deux solutions, le renvoi au conseil administratif pour réponse négative ou le classement. En effet, le conseil a reconnu que le projet voté par la législature précédente était on ne peut plus démocratique avec séances de présentations publiques, consultations des différents groupes et que la délibération du conseil de la précédente législature était conforme à la loi. Par 9 oui et 7 non, le conseil a décidé de classer la pétition car cette dernière était adressée au conseil municipal et non au conseil administratif.



La place du village

Le classement de cette pétition ne veut pas dire que le conseil municipal est indifférent aux doléances de ses électeurs. Il faut voir là un acte politique d'un conseil qui assume ses décisions et même celles de la législature précédente. C'est un courage politique des nouveaux élus que je salue par ces lignes. Le processus démocratique a été exemplaire tout au long du dossier mais tout nouveau projet, suscite des réticences. Ces 185 signatures ne représentent pas la majorité des habitants de Confignon et tous les éléments soulevés avaient déjà été

traités, notamment le coût (réduction de 35% !).

Le problème de la place du village, ou centre historique de Confignon, est un sujet qui a fait l'objet de coûteuses études depuis plusieurs législatures. Lorsque la commune s'est rendue propriétaire, par l'intermédiaire de la fondation du logement, des bâtiments entourant cette place, c'était bien dans une perspective de lui rendre sa fonction principale de lieu de vie, de rencontres et d'échanges. Toujours dans cette optique, le projet de parking au chemin des Hutins allait lui aussi dans ce sens en éloignant les voitures des habitants. Malheureusement, le conseil municipal a préféré, suite aux nombreuses contestations, réaliser son propre parking.

Si le groupe PDC regrette cette décision, il a néanmoins accepté le projet actuel en estimant que cette concession est acceptable à la vue du projet global et qu'il était temps de passer aux actes. Comme la commune devait effectuer la mise en séparatif des conduits d'évacuation des eaux à cet endroit, autant profiter du chantier pour réaliser un aménagement complet et cohérent.

Nous consacrons beaucoup d'efforts pour le centre historique du village : par la rénovation de l'ancienne école, par la réhabilitation de la maison Briefer, par le ravalement des façades de l'immeuble de la Coop et par la restauration de l'immeuble en face et celui de l'auberge communale l'année prochaine (financés par la Fondation du Logement), puis par la réfection du clocher de notre église (financée par la paroisse catholique et vos dons). La nouvelle place du village contribuera à l'embellissement de Confignon et à la restauration de son âme.

Comme pour la mairie, lorsque tout sera terminé, nous dirons tous :

Quelle belle réalisation ! C'était nécessaire, nous aurions dû le faire plus tôt.

Daniel Blondin

Pour le groupe d'élu PDC

Une voie de grande circulation à ciel ouvert en parallèle à l'autoroute ?

Le 31 août 2011, le Grand Conseil a remis une motion (M 2022) au Conseil d'Etat demandant qu'une étude pour la construction d'une route (d'un gabarit de 13/14 mètres, selon l'exposé des motifs des motionnaires), reliant la route de Base à la route de Soral par le pont de la Praleta soit envisagée. Le Grand Conseil a donc voté cette motion afin que l'on profite de la 3^{ème} étape des travaux de renaturation de l'Aire pour entreprendre ces travaux, le pont de Mourlaz ne pouvant plus être emprunté puisqu'il sera fermé à la circulation.



Le pont de la Praleta

Rappelons qu'il y a une trentaine d'années les habitants de Confignon s'étaient battus pour que l'autoroute soit enterrée, afin qu'elle ne traverse pas à ciel ouvert notre village, et le Conseil municipal ainsi que le Conseil administratif ont toujours défendu le maintien de la pénétrante verte existant dans notre commune, qui va du Rhône à l'Aire, ainsi que le biotope diversifié qu'elle fait naître et la qualité de vie qu'elle permet par son ballon d'oxygène. Qu'en serait-il de cette belle nature si une route permettant la circulation de camions, de transports publics et de voitures (5'000 voitures passent quotidiennement le pont de Mourlaz) la traversait et que se déversaient tous ces véhicules sur la route de

Soral et la route de Base, en parallèle de l'autoroute ou en faisant un détour pour rejoindre la route de Mourlaz en dessous du chemin de la Petite Pralette ?

Pour tous ces motifs, notre groupe s'opposera à la construction d'une telle route destinée au grand trafic aussi bien par le biais de nos élus que par le soutien de notre groupe incorpore aux diverses associations d'habitants de Confignon dans leurs démarches auprès des autorités.

Nous savons tous que notre commune, ainsi que ses voisines, vont subir de grands changements dans les années à venir. Notre groupe sera toujours là pour la défense d'un environnement qui nous est cher et pour le maintien de la qualité de vie confignonnaise. Nous veillerons, entre autres, à ce que la circulation de transit ne passe pas par nos routes communales, mais soit détournée sur des réseaux extérieurs appropriés.

Lillia Marini

Un film à Confignon

Un film tourné à Confignon, à l'initiative de la commission de la culture, quelle aventure !! De nombreux Confignonnais y ont participé, qui s'y reconnaîtront le 16 juin, lors de la projection organisée pour notre village. Un film auquel ont collaborés des acteurs célèbres, un auteur, un caméraman de renom. Un vrai film de cinéma !

Le film est donc tourné. Il est maintenant en cours de montage. Le découpage est pratiquement terminé. L'ingénieur du son va se remettre à travailler ; la musique va être composée au cours des prochaines semaines ; les images vont être encore un peu travaillées.

Il sera montré à des vendeurs internationaux au cours du mois de décembre. Puis, en janvier, il sera présenté aux sélections des festivals. La production ambitionne plusieurs festivals.

Le financement du montage n'est toujours pas complètement bouclé : le canton de Genève a décidé récemment de nous octroyer 70'000.-, mais nous ne les toucherons que si le budget n'est pas revu à la baisse, comme c'est à craindre. Nous attendons donc avec impatience le vote du budget le 16 décembre. Nous comptons encore sur d'autres donateurs qui ont été contactés récemment.

Les équipes du film, que vous avez eu l'occasion de croiser à de nombreuses reprises dans le village pendant un mois ont assuré qu'elles n'avaient jamais participé à un tournage aussi agréable et sympathique, dans un cadre et des conditions idéales. Ceci grâce à notre village, la beauté de ses murs, de ses paysages, l'accueil de ses habitants qui ont prêtés leurs maisons, participés au tournage, offerts des apéritifs et même des repas.

Sami Frey, Anne Richard ont aimé Confignon, ce grand village qui aura désormais sa place dans le cinéma francophone. Les comédiens, comme les équipes techniques, artistiques, seront là pour la manifestation du 16 juin prochain. Les autorités de la ville de Genève seront présentes aussi.

Alors n'oubliez pas cette date importante, notez là dans vos agendas ! Le samedi 16 juin, une grande manifestation fêtera Rousseau et la sortie du film, en toute première projection à Confignon, avant qu'il ne parte dans les salles de cinéma des pays francophones !

Denis Soulier - Conseiller Municipal

Le PDC ça m'intéresse

Vous avez envie d'exprimer vos idées, opinions ou simplement être informé (e) de nos activités :

Envoyer un courriel à :

Groupe PDC - Yvan Guillaume
yvan.guillaume@sunrise.ch

Comité de rédaction : Lillia Marini, Daniel Blondin, Denis Soulier, Didier Queloz, Maurice Battiaz, Yvan Guillaume

Editeur responsable : Yvan Guillaume Confignon